

**Annick Le Douget**

## **La gendarmerie de Fouesnant sous l'Occupation et à la Libération**

### **Une approche inédite de la vie du canton fouesnantais pendant la guerre**

L'exploitation des archives de la gendarmerie pendant la Seconde guerre mondiale est une première pour le canton de Fouesnant, et sans doute pour le Finistère, qui permet une approche différente de cette période troublée. Les rapports retrouvés portent tant sur le fonctionnement de la gendarmerie que sur ses activités, et procurent des renseignements précieux sur le moral et l'attitude de la population du canton pendant l'Occupation et à la Libération.

Il convient de rappeler ici que les missions traditionnelles de la gendarmerie, c'est-à-dire le renseignement et la police, sont bouleversées pendant la guerre. En juin 1942, la gendarmerie est directement rattachée au chef du Gouvernement et, dès lors, devient une simple force de police organisée militairement, n'ayant donc de militaire que le statut du personnel. Elle sera contrainte d'exécuter les ordres assignés par le régime de Vichy comme l'arrestation des réfractaires au Service du travail obligatoire (S.T.O.), des évadés, des résistants et de réprimer le marché noir: il va sans dire que la gendarmerie est alors davantage utilisée dans l'intérêt du régime de Vichy que dans celui de la collectivité nationale. . .

Nous verrons que les gendarmes fouesnantais traîneront des pieds pour exécuter les missions imposées par le gouvernement (sauf pour ce qui est de la traque du marché noir), et qu'une partie des hommes de la brigade participera directement ou indirectement à la Résistance: cela fut souvent le cas de la gendarmerie dans l'ensemble du département.

Mais il convient aussi de garder l'esprit critique à la lecture de ce dossier et savoir lire entre les lignes: il faut par exemple avoir en tête que quelques-uns des rapports, surtout ceux rédigés à la Libération, sont l'occasion de valoriser l'action de la brigade, ou de vanter l'action personnelle de tel gendarme. . .

Enfin, nous avons pris le parti d'écarter tous les noms qui avaient trait au marché noir ou à la collaboration: l'histoire est encore trop récente. . .

Avant de commencer cette lecture, nous suggérons aux lecteurs de relire l'excellent article du bulletin n° 5 de Foën-Izella (décembre 1994) où sont relatés par René Bleuzen les événements du 4 août 1944 à Bénodet et où figurent des témoignages fort intéressants.

## **Les archives de la Gendarmerie nationale**

C'est un concours de circonstances qui permet la réalisation de cet article inédit pour Foën-Izella.

En effet, le Service historique de la Gendarmerie nationale sis à Maisons-Alfort a accepté de m'ouvrir largement la porte de ses archives en novembre 2001 : un arrêté du ministre de la défense en date du 28 décembre 1998 avait autorisé la consultation anticipée du fonds archivistique de la Défense pendant la Seconde guerre mondiale (théoriquement soumis au délai de 60 ans), à l'exclusion des dossiers d'épuration. Or il s'est trouvé que les archives propres au Finistère venaient juste d'être classées quelques semaines avant mon passage dans le dépôt des archives à Fontainebleau, ce qui m'a permis de retrouver sans aucun problème l'ensemble des registres fouesnantais.

Il faut savoir que, pendant la Seconde guerre mondiale, les fonds des brigades de gendarmerie finistériennes sont d'une richesse inégale. Parfois retrouve-t-on avec chance des liasses de procès-verbaux ou les carnets de déclaration des gendarmes. Pour Fouesnant, il y a hélas des lacunes, et nous devons nous contenter des registres de courrier journalier, correspondance tant courante que confidentielle, de la brigade.

L'accueil et les autorisations du général Philippot ancien colonel du groupement de gendarmerie du Finistère et aujourd'hui chef du Service historique de la gendarmerie, les conseils amicaux des deux archivistes de Fontainebleau, les sous-Lieutenants Sandra Sérís et Karine Perrissin-Faber, ont fait le reste. . . Merci à eux tous.

## **Septembre 1939... La guerre est déclarée**

La gendarmerie de Fouesnant consacre alors le plus gros de son temps aux procédures de mobilisation dans le canton. Son travail est quadruplé dès la déclaration de la guerre. . . Les dernières semaines de 1939 sont marquées par un sérieux problème sanitaire dans le canton: la diphtérie est là. . .

### **Alerte à la diphtérie à La Forêt-Fouesnant**

Le 22 novembre 1939, la gendarmerie signale au Préfet du Finistère et au Médecin général directeur du service de santé de la 11<sup>e</sup> Région « *cinq cas de diphtérie constatés depuis une dizaine de jours à La Forêt-Fouesnant sur des enfants de sexe masculin âgés de six à onze ans, fréquentant l'école communale. Aucun décès n'a été enregistré* ». D'autres rapports suivront, faisant état des mesures prises pour endiguer l'épidémie: injections préventives, isolement, désinfection des classes. Mais les noms de plusieurs permissionnaires séjournant à La Forêt-Fouesnant sont communiqués à l'armée, et la commune sera consignée le 27 novembre 1939. L'épidémie ne sera enrayée que le 18 décembre 1939.

## Juin 1940 : l'Occupation

### Tensions, restrictions, humiliations, le poids de l'Occupant

Les premiers contingents des troupes d'occupation allemandes arrivent fin juin dans le canton de Fouesnant. La zone côtière est interdite: les hôtels et villas de la côte sont réquisitionnés, ainsi que des établissements scolaires. Les estivants interdits de séjour et les familles de réfugiés accueillies au moment de l'exode partent vers d'autres lieux...

La vie quotidienne de la population se trouve modifiée et les premières tensions apparaissent vite comme on le voit dans l'incident relaté ci-après.

### Restriction des transports en juin 1940 et incidents dans le car Le Viol

Les transports en commun vers Quimper sont réduits par décision préfectorale du 29 juin 1940. Le 24 juillet 1940, les gendarmes relatent un incident significatif sur la ligne de cars Le Viol, à l'occasion d'un voyage en surcharge, et adressent, à la demande des Allemands, une note à la Kommandantur de Fouesnant en vue d'un accroissement du nombre des allers-retours autorisés.

En voici la transcription.

« D'après le plan temporaire de transports réduits des voyageurs établi par la Préfecture le 29 juin dernier, M. Le Viol, entrepreneur de transport en commun à Fouesnant, est autorisé à effectuer un aller-retour journalier sans doublage sur la ligne Quimper-Fouesnant.



Le samedi 20 juillet à son départ de Fouesnant, le car était complet. Sur la place de l'Eglise, un grand nombre de voyageurs l'attendait encore. Certains de ceux-ci insistèrent tout de même auprès de M. Le Viol pour qu'il les laisse monter. C'est ainsi qu'il autorisa une dizaine à prendre place sur l'impériale. Voyant cela, plusieurs femmes se trouvant à l'intérieur protestèrent en prétendant que l'impériale pourrait s'effondrer.

Sur un ton qui n'admettait aucune réplique, Monsieur le Viol leur fit remarquer qu'il n'y avait aucun danger en ce sens, que les voyageurs qu'il venait de prendre en excédent devaient comme elles se rendre à Quimper, et que, si elles ne se sentaient pas en sécurité dans son véhicule, elles pouvaient céder leurs places à d'autres.

Vexées d'avoir été apostrophées ainsi, elles descendirent immédiatement du car, et celui-ci continua sa route.

M. Le Viol est assuré contre les accidents causés aux tiers par ses voitures automobiles à la Compagnie l'Urbaine et la Seine. Pour le véhicule en question, contenant 45 places, immatriculé sous le numéro F J 2, la garantie est d'un million par sinistre. Dans la police, il est précisé qu'en cas de surcharge de voyageurs, il ne sera pas opposé la déchéance à l'assuré si le nombre de voyageurs en surcharge n'excède pas 25% du nombre de places déclaré... »

### **Accidents de la circulation: l'Allemand est-il roi sur les routes ?**

Les accidents de la circulation, rares jusqu'à la guerre, deviennent nombreux dès l'Occupation et mettent le plus souvent en cause un véhicule allemand. Ainsi à titre d'exemple, les 7, 13 et 23 septembre, ou encore les 18 et 27 novembre 1940. . . sont relevés des accidents de la route où les Allemands sont impliqués !

Le premier d'entre eux est un accrochage d'une cycliste sur la route nationale 165 à Troyallac'h en Saint-Evarzec. Le compte-rendu est laconique. « *Collision entre un cycliste et une voiture militaire allemande genre tourisme. Véhicule fautif: vraisemblablement voiture automobile allemande (non identifiée). Accident imputable à l'inobservation des prescriptions du code de la route: dépassement en s'approchant latéralement à moins d'un mètre de la cycliste. Un blessé* ».

Le 13 septembre, avenue de la Plage à Bénodet, il s'agit d'un véhicule side-car qui roule à gauche, à une vitesse excessive, et qui renverse un piéton, le blessant. Le 23 septembre, à Fouesnant, une camionnette militaire allemande heurte un cycliste à la sortie du bourg, en doublant sans précaution un autre véhicule.

Le 18 novembre, toujours au bourg de Fouesnant à 20 heures 20, un car allemand renverse et tue un cycliste. Selon les gendarmes les torts seraient partagés: le cycliste roulait sans lumière et les Allemands circulaient à gauche.

Enfin le 27 novembre, un camion allemand écrase et tue à Gouesnac'h un piéton qui traversait la chaussée, sans précaution nous dit-on. . .

## **Agression d'une famille à Moustierlin le 13 septembre 1940 par un militaire allemand.**

La gendarmerie relate ainsi les agissements criminels d'un soldat allemand à Moustierlin.

« Hier 13 septembre à 23 heures, les époux X. demeurant à Moustierlin étaient couchés lorsqu'ils furent réveillés par de violents coups de poing donnés sur leurs volets. Ces derniers furent ensuite ouverts avec fracas et les coups redoublèrent. S'étant enfin informés de ce qu'il y avait, il leur fut répondu en allemand. Le mari se leva et ouvrit sa porte pensant qu'il s'agissait d'un militaire qui s'était égaré.

Il se trouva effectivement en présence d'un soldat allemand qui paraissait très surexcité, et qui se précipita à l'intérieur de la maison. Il pénétra dans la chambre à coucher et désigna la fenêtre avec forts gestes et paroles. Les époux X. crurent comprendre qu'il leur disait qu'ils auraient dû ouvrir la fenêtre.

Madame X. s'étant levée, il se précipita sur elle et la renversa contre une table. Pendant qu'il la tenait d'une main, il essaya de déboutonner son pantalon de l'autre. Mais n'y parvenant pas, il lâcha cette femme de l'autre main tout en tentant de la maintenir par son poids. Elle se débattit et parvint à s'enfuir et à se réfugier chez un voisin. Ce soldat se mit à sa poursuite mais l'ayant perdue de vue, il fit deux ou trois fois le tour de la maison et y entra à nouveau.

M. X. qui, en voyant sa femme attaquée, était sorti chercher un objet quelconque dans le but de repousser l'agresseur, s'arma d'une fourche et le suivit à l'intérieur de l'habitation. Après avoir éclairé la cuisine où étaient couchées ses deux fillettes âgées de 7 et 9 ans, il vit le militaire allongé sur le lit entre ces dernières. Devant l'attitude décidée de M. X., le soldat quitta le lit et sortit sa baïonnette, mais M. X. le tint en respect et le fit sortir.

Ce militaire s'est dirigé ensuite vers l'hôtel de Moustierlin où est cantonné un détachement de troupe allemande. Environ quinze minutes plus tard, il fut *encore* aperçu par M.X. et un autre voisin dans un fossé en bordure de la route à environ 100 mètres de la maison X.

Il correspond au signalement suivant: taille 1m72 environ, cheveux blonds, yeux grands, bouche grande, visage allongé, vêtu d'un uniforme vert. Madame X. et ses fillettes déclarent pouvoir le reconnaître. Les enfants X. disent l'avoir déjà remarqué parmi les autres militaires du détachement de Moustierlin à cause de ses grands yeux. L'aînée des fillettes X. prétend que lorsqu'il se coucha dans son lit, il l'embrassa en prononçant à plusieurs reprises le mot *Madame*. »

Nous ne saurons pas les suites réservées à cette plainte des époux X.

### **Arrestations, otages**

Les gendarmes mentionnent pour leur hiérarchie les arrestations de civils opérées par les Allemands, quand ils en ont connaissance. . . En voici quelques exemples, de 1940 à 1944. « Etat des otages qui ont été pris par les autorités allemandes dans la circonscription. Le 6 septembre 1940, Yves Joseph Sourin, adjoint au maire de Fouesnant, 56 ans, veuf, est détenu à la Kommandantur de Fouesnant de 12 heures à 17 heures après que les Allemands aient constaté la détérioration d'une cible au champ de tir, et jusqu'à identification de l'auteur par les autorités allemandes ».

Voici une fiche de renseignement au sujet d'une arrestation :  
« Boussard Jean-Pierre, né le 10 juillet 1908 à La Forêt-Fouesnant, maçon, demeurant Parc-Croissant à La Forêt-Fouesnant, célibataire, pensionné de la guerre 39-45 à 60%. Arrestation le 11 juillet 1943 à La Forêt-Fouesnant pour outrage à l'armée allemande. Lieu de détention: Quimper.

Condamné le ? Ignoré. Par ? Ignoré.  
Autorité française intervenue: néant ».

Deux autres arrestations par les Allemands sont signalées plus tard: Bourhis Ernest, boulanger de Pleuven, arrêté le 6 mai 1944 et Autret Jean, de Quimper, arrêté à Saint-Evarzec pour détention d'arme.

## **Inquiétude chez les gendarmes**

### **Septembre 1940: les gendarmes remettent armes et munitions aux Allemands**

Le 3 septembre 1940, le chef de Fouesnant doit dresser l'état des lieux et l'inventaire des armes de sa brigade à la demande de sa hiérarchie... et des Allemands...

Quels sont alors les effectifs de la brigade fouesnantaise ? Commandée par le maréchal des logis-chef Joseph Le Visage, elle ne comporte que trois gendarmes: Pierre Celton, Michel Harre et Jean Bourveau. Le poste d'un quatrième gendarme est vacant.<sup>1</sup>

Les armes du service sont inventoriées: 5 mousquetons modèle 1916, dont deux sans sabre-baïonnette, cinq pistolets automatiques de 7mm65, 160 cartouches de mousqueton et 135 cartouches de pistolet.

Et le 4 septembre, le lendemain de l'inventaire, les gendarmes sont tenus de présenter à la Kommandantur toutes leurs armes ainsi que leurs munitions ; un compte-rendu précis en est dressé. Il ne leur est laissé à chacun d'eux qu'un pistolet avec 9 cartouches, et trois sabres-baïonnettes pour l'ensemble de la brigade. On saura en fin de guerre que le chef avait conservé une arme non déclarée en cachette.

### **Premier véhicule à la brigade de Fouesnant en mars 1941**

Quant au chef Le Visage, il est déclaré apte au permis auto-tourisme le 19 septembre 1940 et va être présenté devant une commission en vue de l'obtention du brevet militaire. Il faudra attendre mars 1941 pour que la brigade soit dotée d'une motocyclette, véhicule d'occasion « en assez bon état ».

<sup>1</sup> : En février 1942, le commandant Le Visage sera remplacé par le maréchal des logis chef Yves Le Roux. Signalons également que sera affecté à Fouesnant pendant la guerre le gendarme Emile Petitbois, un grand sportif. Champion de Bretagne de 400 m plat, il sera sélectionné après-guerre pour prendre part aux jeux interalliés de Berlin en 1946.



## Aménagement d'un abri dans la caserne de la gendarmerie

Pour faire suite aux instructions de la Section du 1<sup>er</sup> octobre 1940, l'aménagement "d'un abri à l'épreuve des éclats venant de l'extérieur" se fait dès la semaine suivante dans tes caves de ta caserne dont tes soupiraux ont été obstrués avec de grosses pierres. « Un escalier y donne accès directement au rez-de-chaussée. Un mur de 60 cm d'épaisseur en fait le tour.





- 1 pour défaut d'affichage des prix réellement pratiqués par un boucher
- 6 pour défaut d'affichage des prix dont une dans une épicerie et 4 dans des débits de boissons

- 2 pour défaut de rétroviseur
- 9 pour circulation hors de la partie droite de la chaussée sans motif légitime
- 4 pour défaut d'éclairage dont 1 à une voiture hippomobile, et 3 à bicyclette
- 24 pour défaut de plaque de contrôle à bicyclette.

Sa surveillance s'est en outre particulièrement exercée sur les lignes téléphoniques allemandes, les éléments communistes, la défense passive, l'alcoolisme, le transport et l'exportation du bétail, du beurre et des pommes de terre. En ce qui concerne les membres de l'ex-parti communiste résidant dans la circonscription, aucune tentative d'agitation de leur part n'a été constatée. »

310

ETAT de provision en effets d'habillements pour le 4<sup>e</sup> trimestre  
1940.

Designation des effets	Quantités	Observations
Manteaux de pluie.....		1 M 30 pour G.N. Le Village;
Vareuse de drap cardé bleu foncé.....	1	Cont: 1 M 20 pour gend. Le Village;
Duette de drap peigné bleu foncé.....	1	1 M 10 pour gend. Le Village;
Manteaux de drap cardé bleu foncé.....		1 M 10 pour gend. Le Village;
Jerseys tricotés chambray.....		1
Jaques du modèle général.....		1
Leinternes militaires.....	1	En remplacement de celui rapporté aux Armes par le gendarme BLEUEN.
Etuis pistolets avec lanières.....		
Portefeuilles de correspondance.....		
Bretelles de musqueton.....		
Porte-crochets.....		
Jambières de cuir.....	1	pour le G.N. Le Village. (peinture: 27)
Brodequins (cuirs).....	1	
Bretelles de pantalon.....	2	pour le G.N. Le Village.
Salopons.....		
Jeintures de flanelle.....		
Mouchoirs (cuirs).....	2	
Chemises.....		
Trosses en toile bleue.....		
Trosses à habits.....		
Trosses à laver.....		
Trosses doubles à chaussures.....		
Serviettes.....		
sacs cachou.....	2	En remplacement de ceux utilisés le 28 octobre 1940 par les gendarmes GELTON et HUIS, blessés en service commandé. (Une demande de remplacement Mle 50 a été établie par la Brigade le 9 décembre 1939.
Paquets de pansement.....		

*Les effets d'habillement de la gendarmerie de Fouesnant en 1940*

Un nouveau rapport est dressé sur la quinzaine du 25 novembre au 9 décembre 1940 (145 heures 15 de service), faisant état de 3 enquêtes et du relevé de 68 infractions. Celles-ci recourent à peu près celles précédemment énumérées, avec en outre :

- 1 infraction concernant la défense passive
- 1 ivresse publique

- 2 circulations après 23 heures
  - 1 circulation avec un Ausweis périmé
- et encore 29 circulations sans éclairage...ou avec éclairage non réglementaire.

"Sa surveillance s'est en outre particulièrement exercée sur les lignes téléphoniques allemandes, le littoral, les éléments communistes, les menées antinationales, la défense passive, le transport et l'exportation du bétail, du beurre, des pommes de terre et de l'orge ainsi que sur les contingentements réglementaires de la main-d'oeuvre».

### **Mission de surveillance et de renseignement de la gendarmerie pendant la guerre.**

Ces missions sont cadrées et portent sur des groupes précis, les communistes, les autonomistes bretons, les gaullistes, mais également sur les étrangers au canton.

### **Surveillance des communistes du canton**

Commençons par la surveillance des membres de l'ex-parti communiste. Elle est active. Il convient d'abord d'en rappeler l'origine et, s'il faut signaler la méfiance constante des gendarmes fouesnantais à l'égard des communistes, voire un anticommunisme parfois virulent! Il est juste de rappeler ici qu'un militant communiste forestois trouvera l'appui et l'aide de la gendarmerie quand il sera en danger face aux Allemands.

*La surveillance des militants communistes* « notoirement connus » dans le canton de Fouesnant donne lieu à des rapports réguliers au Préfet du Finistère. Ainsi en décembre 1940, un tableau est dressé, faisant état de six militants avec indication de leur âge et leur situation de famille: deux douaniers et un instituteur de Bénodet, un instituteur de La Forêt-Fouesnant, un pensionné de guerre ainsi qu'un maçon de La Forêt-Fouesnant sont repérés.

Mais nous savons qu'en « ce qui concerne les membres de l'ex-parti communiste résidant dans la circonscription, aucune tentative d'agitation de leur part n'a été constatée », telle est la formule toujours employée par les gendarmes dans leurs rapports réguliers.

---

### **Rappel historique: *Du parti communiste à l'ex-parti communiste***

L'historien Jean-Paul Péron rappelle aux lecteurs de Foën-Izella les vicissitudes du parti communiste pendant la Seconde guerre mondiale.

Le pacte Hitler-Staline du 22 août 1939 génère une forte vague d'anticommunisme en France. Le Parti communiste refuse de désavouer le pacte, ce qui sert de prétexte au gouvernement Daladier pour frapper d'interdiction, par décret du 26 août 1939, les journaux du parti comme *L'Humanité*.

Au cours de la deuxième quinzaine de septembre - nous sommes en guerre depuis le 3 septembre - le Parti communiste français, sur directives de Moscou (Staline), dénonce la guerre comme une guerre impérialiste dans laquelle le Français et Anglais ont la plus lourde part de responsabilité! Or, quinze jours avant, les dirigeants semblaient acquis à l'idée d'une guerre antinazie et antifasciste, donc s'apprêtaient à rejoindre le courant patriotique... Revirement complet! Et le 26 septembre, le gouvernement Daladier déclare interdits le Parti et ses organismes: *L'Humanité* devient clandestine en octobre. Les dirigeants du PC -Thorez a déserté en octobre - ne critiqueront plus Hitler jusqu'en mai 1940, alors même que les nazis persécutent les communistes allemands (mais Staline n'en a cure !). Que deviennent les militants communistes ? Opposés à cette ligue « stalino-thorézienne », ils démissionnent: il ya des milliers de défections dont le tiers des députés communistes à la Chambre qui abandonnent le parti. Le gouvernement quant à lui réprime sévèrement: 2.800 élus communistes (députés, maires, etc.) sont déchus de leur mandat, des milliers de militants sont emprisonnés; la déchéance des derniers députés qui n'ont pas quitté le PC est prononcée. Thorez se voit retirer la nationalité française ! Heureusement, dès après juin 1940 (un an donc avant la rupture du pacte germano-soviétique de juin 1941 ), des milliers de militants communistes ont rejoint les rangs d'une résistance encore diffuse et peu organisée, par réflexe patriotique, étant convaincus que la direction se déshonorait dans sa tentative de collaboration avec l'occupant par les appels à sympathiser avec les soldats de la Wehrmacht, adressés aux ouvriers, ou par la demande de réparation légale de *L'Humanité* adressée aux autorités occupantes !

---

### **Surveillance des milieux activistes bretons**

En décembre 1940, les gendarmes finistériens recherchent un nommé Floch, normalement domicilié à Brest, qui pourrait avoir une cachette en pays de Fouesnant pour avoir été ancien professeur de l'école d'agriculture de Bréhoulou. L'homme est doublement fiché, comme militant communiste. . . et comme autonomiste breton. Les recherches pour le découvrir dans notre secteur seront vaines.

On sait que le 30 juillet 1940, le Préfet du Finistère avait requis de la Gendarmerie nationale l'arrestation de Debeauvais et de Mordrel, ainsi que des militants bretons se livrant à des actes de propagande contre l'unité française, afin de mettre fin à la campagne de séparatisme breton. Il leur est demandé également de saisir leurs journaux et les tracts. Notre canton ne sera pas concerné par ces recherches, on sait seulement qu'une distribution de *L'Heure bretonne*, journal extrémiste, se fera par une voiture non identifiée conduite par des inconnus sillonnant nos routes à vive allure. . .

Les rapports de gendarmerie indiquent que la population finistérienne « *est mécontente des agissements des autonomistes bretons, elle désapprouve entièrement leur conduite. Le mouvement n'est d'ailleurs suivi que par un très petit nombre de Bretons* », selon les indications d'un compte-rendu de la Compagnie qui relate le 25 août 1940 l'événement suivant à Quimper. A la sortie de la messe à la cathédrale, un groupe d'une trentaine d'hommes, étrangers à la ville, portent *L'Heure bretonne*. « La foule prit les journaux, en fit des tas et y mit le feu, la police locale intervint et fit appel à la gendarmerie pour disperser la foule provoquée par ces individus. L'ordre fut immédiatement rétabli et quinze individus de ce groupe furent arrêtés par la Police et conduits au violon municipal. . . L'ordre règne dans la ville ».

Les gendarmes de Bretagne sont hostiles au mouvement séparatiste breton. Nous ne connaissons qu'une seule intervention - anonyme - dans les colonnes du journal *L'Heure bretonne*: « *Nous savons que bientôt notre képi s'ornera d'une hermine* », assure-t-il !

### **Les menées antinationales**

Sont réprimées également, sur ordre du Préfet de novembre 1940, les "*menées antinationales*" ou "*menées gaullistes*" après l'appel à la résistance du général De Gaulle. Tracts et graffitis doivent faire l'objet d'enquêtes, leurs auteurs risquent gros.

En avril 1941, sur des murs, portes et volets de Bénodet et de Fouesnant, fleurissent des inscriptions à la craie de la lettre "V" et du mot "Victoire". Les gendarmes remontent sans peine jusqu'aux auteurs: il s'agit de huit écoliers de 8 à 13 ans, 7 garçons et une fillette de Bénodet et de Fouesnant qui se sont livrés avec l'inconscience de leur âge à ces graffitis !

Qui sont ces résistants en herbe de la première heure ? Quilfen Marcel, Le Viol Joseph, Galloudec Jackie, Le Bris Marcel, Morvan Marcel, Cadiou Annie, Le Déon Roger, Primatesta Alfred, nous pouvons les citer !

### **Activités particulières de renseignement**

#### **Plusieurs chutes d'avions dans le canton en 1943 et 1944**

Dans les registres confidentiels de la gendarmerie fouesnantaise sont sommairement relatées les interventions de la brigade au lieu de la chute des avions.

#### **Rapport du 11 août 1943: avion américain abattu à Pleuven**

« Le 11 août 1943, à 14 h 45, un avion de reconnaissance américain a été abattu par deux chasseurs au-dessus du territoire de Pleuven. L'avion est tombé en flammes dans un champ labouré, à 200 mètres environ au nord du village de Kerliverien et à 1500 mètres au sud du bourg de Pleuven.

Il n'y a pas eu de victimes civiles ni de dégâts matériels.



Quatre cadavres d'aviateurs ont été trouvés carbonisés dans l'appareil. La garde de l'appareil et des cadavres, est assurée par un détachement de troupes allemandes.

Le maire de Pleuven est sur les lieux et règle avec les autorités allemandes les diverses questions relatives aux obsèques des aviateurs. »

#### **Rapport du 13 août 1943 : avion abattu au large de Beg-Meil**

« Dans la nuit du 12 au 13 août 1943, un avion anglais ou américain a été abattu en mer à 400 mètres environ au large de Beg-Meil en Fouesnant. Deux aviateurs ont été faits prisonniers, un autre a été tué. Il n'y a eu ni dégâts ni victime civile. »

#### **Autre rapport du 31 août 1943 :**

« Dans l'après-midi du 31 août 1943, le cadavre d'un aviateur anglais a été trouvé par des marins-pêcheurs au large de Beg-Meil.

Il a été remis aux autorités d'Occupation. L'autorité locale a été avisée et s'est rendue sur les lieux. Les obsèques ont eu lieu, aucun incident ne s'est produit ».

#### **Rapport du 25 mars 1944 sur la chute d'un avion sur le territoire de la circonscription à Saint-Evarzec**

« Le 24 mars 1944, vers 9h30, un avion de chasse anglais est tombé dans un champ à proximité du village de Neiz-Lan en Saint-Evarzec et à 200 m au sud de là route nationale no165 reliant Quimper à Rosporden. Un seul homme se trouvait à bord. Blessé, il a été fait immédiatement prisonnier par des militaires allemands qui passaient sur la route nationale en automobile, au moment de la chute de l'appareil.

La garde de l'avion est assurée par un détachement allemand.

Il n'y a pas eu de combat aérien et aucun dégât n'a été causé.

Nota: M. Guéguen, maire de Saint-Evarzec, qui habite à 500 mètres environ de la chute de l'appareil, prétend n'avoir été prévenu de ce fait que le soir vers 19 heures. Il n'a pas jugé utile de prévenir la gendarmerie. »

#### **Rapport du 4 juillet 1944: Chute d'un avion et d'une bombe sur le territoire de Bénodet.**

« Le 4 juillet 1944, à la suite d'un bombardement dirigé contre les bateaux de guerre mouillés dans la baie de Penfoul, en Bénodet, un avion anglais a été abattu par la D.C.A. et est tombé en flammes sur la ferme de Keranguyon en Bénodet, exploitée par les époux Berrou. Une étable, une grange et un hangar ont été entièrement détruits. Deux bêtes à cornes, une meule de foin et la totalité des instruments agricoles ont été carbonisées.

Le domestique de ferme, M. Glémarec Yves et la bonne, Melle Laurent Yvonne ont été grièvement brûlés. Ils ont été dirigés sur une clinique de Quimper.

Une bombe est tombée dans le quartier de Kercreven en Bénodet. Une dizaine de maisons ont été sérieusement endommagées. Une jeune fille, Melle Capp Mathilde, de Kercreven, a été grièvement blessée au bras droit par un éclat de bombe. Elle a été dirigée sur la clinique de Quimper.

Un jeune homme, Guillou Yves, du bourg de Bénodet, a été sérieusement blessé sur les lieux de l'incendie à Keranguyon, alors qu'il aidait à combattre l'incendie provoqué par la chute de l'avion.

Les corps des deux aviateurs anglais ont été trouvés déchiquetés et en partie carbonisés, l'un dans un champ, à une centaine de mètres de la ferme, l'autre, dans la cour même de la ferme.

La garde de l'appareil et des corps des deux aviateurs est assurée par un détachement de troupes allemandes stationnées à Bénodet. »



*Une grande figure de la Résistance, Barbara Bertrand.  
Elle est ici à la fin de la guerre avec un groupe d'enfants et de jeunes de Beg-Meil.*

## **Les gendarmes et la Résistance**

Les rapports concernant la Résistance ne seront bien sûr rédigés qu'à la Libération.

### **Pillages et « faits de Résistance »**

Une forte augmentation des crimes et délits est constatée en 1944 : vols et pillages sont nombreux dans le canton. Les gendarmes s'attacheront toujours à faire la différence entre une délinquance dite « ordinaire » et entre les « faits de Résistance » selon des critères que nous ne connaissons pas. Voici une liste des infractions qualifiées par les gendarmes comme « faits de Résistance » : parfois il s'agit de vol de tabac au préjudice des buralistes,

mais une bonne part de ces cambriolages se fait au détriment des collaborateurs, des habitants « se livrant à des trafics avec les troupes d'occupation », dont les noms et adresses sont ici occultés. Le rapport ne date que du 13 janvier 1945.

**« Liste des attentats exécutés en 1944 au profit de la Résistance et sur son ordre ».**

On dénombre 23 cambriolages divers et un sabotage dans le canton :

- janvier 1944 : vol à main armée au préjudice de X, ferme de Gouesnac'h ;
- 7 janvier 1944 : vol à main armée au préjudice de X, cultivateur à Saint-Evarzec ;
- 16 janvier 1944 : vol à main armée au préjudice de X, cultivateur à Saint-Evarzec ;
- février 1944 vol à main armée au préjudice de Mme X, ménagère à Gouesnac'h ;
- avril 1944 attaque à main armée d'un véhicule hippomobile transportant du tabac, au préjudice de Quilliec à La Forêt-Fouesnant
- 3 mars et 9 avril 1944 : cambriolages de la mairie de Pleuven ;
- 28 mars et 29 août 1944 : cambriolages de la mairie de Gouesnac'h ;
- Avril 1944 : cambriolage de la mairie de Clohars-Fouesnant ;
- 12 Avril 1944 cambriolage de la mairie de Saint-Evarzec ;
- 25 avril 1944 cambriolages dans la mairie et dans plusieurs fermes à Gouesnac'h ;
- 29 avril 1944 cambriolage dans la ferme de X à Pleuven ;
- 29 avril 1944 vol de tabac à Quéau, Moulin du Pont à Pleuven ;
- mai 1944 : vol à main armée à la ferme de X Gouesnac'h ;
- Juin 1944 : vol à main armée de tabac à Le Breton en La Forêt-Fouesnant ;
- Juin 1944 vol à main armée chez X à La Forêt-Fouesnant. ;
- Juin 1944 vol de tabac chez Mademoiselle Bouard, bourg de Saint-Évarzec ;
- Juin 1944 : vol de quatre pneus d'auto commis à la mairie de Clohars-Fouesnant ;
- Juin 1944 : vol de tabac chez Madame Vve Kergoat à Clohars-Fouesnant ;
- 19 juin 1944: vol de numéraire à la Perception de Fouesnant ;
- 27 juin 1944: sabotage de la voie ferrée Quimper-Rosporden ;
- 29 juin : vol de tabac au préjudice de Quillec à La Forêt-Fouesnant ,
- 3 juillet 1944 : vol de numéraire au bureau de poste de La Forêt-Fouesnant ;
- 6 juillet 1944 : vol à main armée chez X, La Forêt-Fouesnant ;
- 10 juillet 1944 : vol d'une machine à écrire à la Perception de Fouesnant ;
- 17 juillet 1944 : vols à main armée, tabac et numéraires à Saint-Évarzec ;
- 27 juillet 1944 : vol à main armée chez X. à La Forêt-Fouesnant ;
- 5 août 1944 : vol à main armée au bureau de poste de Fouesnant.

N.D.L.R. : Les personnes nommément citées ci-dessus ne sont pas suspectes de collaboration

- les cambriolages de mairies ont pour objectif les titres de ravitaillement (tickets de pain, de viande, d'épicerie, etc. . .). Les réfractaires au Service du Travail Obligatoire, et en 1944 les résistants, étant en effet considérés comme « hors la loi » n'avaient plus de cartes d'alimentation. La même remarque s'applique aux « récupérations » de tabac. Ce sont ces actes que la gendarmerie désigne sous les noms de « vols » ou « attentats ».

## Participation des gendarmes de Fouesnant à la Résistance

Une figure active de la Résistance est remarquée parmi les gendarmes de Fouesnant: il s'agit de **Louis Bocquenet**, dont on reparlera plus loin.

Voici d'abord un **long et intéressant rapport, qui sera rédigé le 19 décembre 1944** par le MDL-chef Le Roux, commandant de la brigade, pour faire suite à une circulaire du 13 novembre 1944 diffusée à toutes les gendarmeries.

« Depuis février 1942, date à laquelle j'ai pris le commandement de la brigade de Fouesnant, les militaires du Poste, sans distinction, se sont dépensés et ont centré tous leurs efforts à dépister les agents de l'ennemi, les collaborateurs, sympathisants et ravitailleurs des Allemands.

**Collaboration:** 55 ravitailleurs de Boches ont été confondus en deux ans. Un bon nombre de ces derniers est déjà interné.

Une femme de mauvaise vie, tenancière d'une maison de débauche uniquement fréquentée par les Allemands a été plusieurs fois verbalisée pour excitation de mineurs à la débauche, trafic de denrées alimentaires et outrages. Elle a été condamnée à huit mois de prison, et, malgré les interventions des Allemands, elle a dû subir sa peine.

**STO (service du travail obligatoire) :** 350 jeunes soumis au Travail obligatoire, étaient à rechercher dans la circonscription. Un seul, un *minus-habens*<sup>2</sup> a été arrêté deux fois mais naturellement jamais retenu. Tous les autres ont été, les uns placés chez des parents et amis, les autres munis de fausses cartes d'identité et de travail et, enfin, certains dirigés sur des maquis.

Des ordres et des notes reçus, relatifs à la recherche de ces jeunes gens, le personnel ne tenait aucun compte, malgré les menaces et les sanctions provenant du Gouvernement de Vichy et des autorités d'Occupation.

### Opérations dirigées contre le maquis

Aucun des militaires de la brigade n'a participé à des opérations dirigées contre le maquis. Deux opérations de police ont été effectuées, l'une au mois de novembre 1943, l'autre au mois de mai 1944. Ces opérations consistaient à *cerner des fermes* pour la découverte des réfractaires. A cet effet le personnel de deux ou trois brigades était réuni et un certain nombre de fermes étaient cernées pour donner le change aux Boches et à leurs agents, mais, avant les opérations, les intéressés étaient toujours prévenus de sorte que ce genre de service était pour tout le personnel un moment de détente.

---

<sup>2</sup> Personne peu capable peu intelligente.





**Convocation pour le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.)**  
 Grandeur naturelle : le papier était rare à l'époque ce qui justifie le style comminatoire et plein d'une charmante imprécision.

**Renseignements donnés aux diverses organisations clandestines ou services de renseignements :**

Le personnel de la brigade était depuis juillet 1942, en relation avec le capitaine Le Dréau, officier du 2e Bureau, actuellement commandant le B.S.M. à Quimper, le capitaine Capron, également officier du 2e Bureau, arrêté par les Allemands le 29 février 1944, et avec Noël Arc'hant, agent du 2e bureau, actuellement décédé.

Les renseignements sur l'effectif, l'armement, les travaux de fortification et le moral des troupes ont pu être fournis assez régulièrement à ces officiers et agents.

En plus des relations avec le 2e bureau, tout le personnel était également en relation avec M. Le Crane et Madame Bertrand de l'Intelligence Service.

**Propagandes diverses, émissions et écoutes clandestines, imprimeries, tracts, etc. :**

Un seul poste de T.S.F. existait à la caserne; il n'a jamais été rendu malgré les ordres et les instructions. Les émissions de Londres étaient écoutées par tout le personnel et diffusées par la suite dans les campagnes environnantes. Une pâte à polycopier a été remise à Noël Arc'hant pour le tirage des tracts.

**Aide apportée dans la constitution de dépôts d'armes clandestines à la disposition de l'armée, puis parachutages.**

Aucun parachutage d'armes n'a eu lieu dans le canton. Un seul devait avoir lieu et été annoncé deux fois. A chaque fois, le personnel se rendait sur le terrain pour aider les F.F.I du canton. Un pistolet, que le chef de brigade avait réussi à se procurer, a été remis à un officier du 2e bureau.

**Aide apportée pour franchissement de la ligne de démarcation, de frontière, évasions. :**

Pour le franchissement de la ligne de démarcation et de frontières, un certain nombre de fausses cartes d'identité ont été établies pour des aviateurs alliés, tombés sur le territoire français et voulant rejoindre l'Angleterre. Ces fausses pièces ont été remises au capitaine Le Dréau et à Noël Arc'hant. Enfin, des moyens de transport ont également été mis à la disposition des agents du 2<sup>e</sup> bureau qui assuraient la liaison sur les côtes bretonnes et préparaient les départs pour l'Angleterre.

D'autre part des conserves, des pommes de terre ont été collectées pour être remises aux aviateurs alliés tombés ou parachutés en France ainsi qu'au maquis de Rosporden.

Une femme arrêtée par la Gestapo, Mme Vavasseur, directrice d'école à La Forêt-Fouesnant (Finistère), accusée de faire évader des prisonniers politiques, confiée à la brigade par la Sûreté allemande en vue de son transfert à la prison Saint-Charles à Quimper, a pu s'évader en cours de transfèrement grâce à la complicité des militaires du poste et notamment celle du gendarme Bocquet, chargé de la conduire.

**Avertissement ou asile donné à des Français, alliés ou autres étrangers recherchés par la Gestapo ou par ordre des autorités :**

Plusieurs personnes recherchées par la Gestapo, ont été averties par la brigade et conseillées à quitter leur domicile et de se cacher, en vue de les soustraire aux recherches de l'ennemi. Entre autres, Le Reste Marcel, entrepreneur, Faou Michel, menuisier, Guillou Jean, maçon, tous trois de La Forêt-Fouesnant, condamnés à des peines d'emprisonnement par les tribunaux allemands, ont pu, de ce fait, échapper et se soustraire aux sanctions prises contre eux. Il en est de même d'Albert Hamon, restaurateur au bourg de La Forêt-Fouesnant et chef d'un groupe de Résistance, auquel deux agents de la Gestapo avaient tendu un piège en vue de connaître son activité. Averti à temps, Hamon avait pu s'échapper et prendre le maquis. Les deux agents en question avaient été identifiés par la brigade.

Quilfen, charron au bourg de Fouesnant, évadé d'un Front-Stalag, recherché par la Feldgendarmerie, a également été averti. Guillou Jean, travailleur S. T .O. en Allemagne, venu en permission, a été conseillé à ne plus y retourner. Recherché par la suite, il a pu, grâce à la complicité des militaires du poste, se soustraire aux recherches de la Feldgendarmerie.

Francès Alexandre et Perrot Désiré, prisonniers de guerre, évadés d'Allemagne, le premier, originaire de Quimper, le second de Mauron (Morbihan) ont été cachés et hébergés sur le territoire de la circonscription avec la complicité du personnel de la brigade. Donnard Jean, chef de la Résistance de Bannalec ayant fait sauter un train de munitions était également recherché par les Allemands. Son nom de guerre était Donnard, mais il s'appelait en réalité Furic. Ce dernier a été également caché et hébergé à l'Hôtel d'Armorique à Fouesnant, toujours grâce à notre complicité.

Enfin, grâce au dévouement du gendarme Allain, détaché à Carhaix, M. Lemègue, électricien, chef d'un groupe de Résistance, cantonné au château de Kergoat en Saint-Hernin, a pu éviter l'encerclement certain d'une force importante de soldats allemands. En effet, la ferme du château où était cantonné ce groupe, avait été encerclée et fouillée dans la nuit, et le propriétaire M. de Boissière, ainsi que toute sa famille, avaient été arrêtés. Les renseignements recueillis par le gendarme Allain avaient donc permis à M. Lemègue et à son groupe, de s'échapper (sic) à une mort certaine.

### **Aide apportée aux populations persécutées par les Allemands**

M. X, commerçant à Pénalen, en Fouesnant, qui avait été compromis dans une affaire de détournement de ciment au préjudice de l'Organisation Todt, a pu, grâce à notre intervention auprès des autorités allemandes, obtenir un sursis et une réduction de peine. M. Merrien Jean, marin-pêcheur, demeurant à Moustierlin en Fouesnant, a été arrêté deux fois par les Allemands, sur dénonciation, et a également, par suite de notre intervention, été relâché.

Enfin, le jour du conseil de révision à Fouesnant, pour les jeunes gens soumis au régime du Travail obligatoire, un jeune homme de Clohars-Fouesnant, Gouzien François, a pu, grâce à l'intervention des militaires du poste, qui assistaient au Conseil de Révision, échapper aux brutalités des militaires allemands qui venaient de procéder à son arrestation.<sup>3</sup>

**Le gendarme Bocquenet Louis**<sup>4</sup>, traqué par la Gestapo, avait dû gagner le maquis de Rosporden le 7 juin 1944. Il a participé aux combats de Quillien, en Tourc'h, Kernabat en Scaër, le 15 juillet 1944, de Rosporden, du 4 au 7 août, et de Concarneau, du 12 au 25 août 1944.

Il a été l'objet de 3 citations et a obtenu la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, pour faits de guerre. D'autre part, ce militaire a été proposé pour l'avancement, à titre exceptionnel.

## **Août 1944: La Libération**

### **Liberté, la parole retrouvée des gendarmes**

Le 4 août 1944, la Feldkommandantur quitte Quimper dans la précipitation. Un vent de panique souffle parmi les troupes d'occupation allemande qui évacuent le secteur en catastrophe. Divers événements se succèdent ici du 4 au 11 août, notamment à Pleuven, Beg-Meil et au bourg de Fouesnant. Enfin, de violents combats ont lieu le 11 août dans le canton entre les Allemands en débâcle et les F.F.I et F.T.P. Le canton est libéré ce 11 août avant minuit.

---

<sup>3</sup> François Gouzien : Arrêté par les allemands le 8 mars 1943, interné à la prison Saint-Charles à Quimper, puis déporté en Allemagne ( camps de Hinzert, de Witlich, puis de Dachau où il est mort le 30 septembre 1944 )

<sup>4</sup> Au vu des registres, il apparaît que le gendarme Bocquenet était Commandant provisoire de la brigade de Fouesnant en juin 1943.

### **F.F.I. et F.T.P :**

**Les Forces Françaises de l'Intérieur**, ou **F.F.I.**, est le nom donné en février 1944 par le Comité français de libération nationale à l'ensemble des unités qui menaient la lutte contre les Allemands sur le territoire métropolitain, et qui appartenaient à des organisations très diverses. En mars 1944, le général Koenig était chargé de coordonner leur action auprès du commandement allié de Londres. La paralysie des voies ferrées puis des réseaux électriques fut exécutée par les F.F.I. avant le débarquement allié. Les F.F.I. ont pris une part importante dans la libération du territoire, notamment en Bretagne. C'est la 7e Compagnie de Quimper, recrutée initialement dans le canton de Fouesnant, et commandée par le capitaine Bédéric, qui aura une part active dans la libération du canton.

**Les Francs-tireurs et Partisans français**, ou **F.T.P.**, ou **F.T.P.F.**, sont issus de l'organisation de défense du parti communiste, *organisation spéciale* ou O.S. Les F.T.P. pratiquèrent une tactique de harcèlement constant de l'adversaire (sabotages et attentats). Ils reprochaient aux services français de Londres de ne pas leur fournir suffisamment d'armes.

Le noyau des F.T.P du canton fouesnantais s'était formé début 1941 autour de l'instituteur René Tressard de Pleuven. Les F.T.P., sous les ordres du lieutenant Mathias Louédec, participeront, comme les F.F.I., à la libération du canton et aux combats de Fouesnant.

### **Evénements d'août 1944**

Les gendarmes sont sur le terrain, et leurs registres de correspondance restent vierges du 8 au 20 août: aucun commentaire en direct n'apparaît notamment sur le départ des derniers Allemands du canton le 11 août 1944. Ils seront relatés dans une synthèse du 8 septembre 1944.

« Le 11 août 1944, au cours d'un combat entre les F.F.I. et les Allemands, 17 maisons et 4 fermes ont été incendiées dans la commune de Fouesnant, 56 personnes ont été sinistrées; celles-ci se trouvent actuellement dans des locaux réquisitionnés par les soins de la municipalité. Au cours du combat il y a eu deux victimes civiles, une femme tuée et un homme grièvement blessé.

Pendant les combats de Concarneau plusieurs centaines de réfugiés ont été hébergés dans les communes de Fouesnant et de la Forêt-Fouesnant; ceux-ci sont actuellement rentrés chez eux. »

Les gendarmes ont dû malgré eux rester en arrière-plan des combats militaires du 11 août, faute d'arme. Le 6 août, le chef Le Roux s'était fait désarmer par un groupe d'Allemands :

« Le 6 août 1944 à 17 heures, au bourg de Pleuven (Finistère ), le maréchal des logis chef Le Roux, de la brigade de Fouesnant, a été désarmé par un groupe de dix soldats allemands, alors qu'il se rendait à la Section à Quimper, transporter le courrier. Son pistolet automatique no17.279-1, deux chargeurs, un étui-pistolet avec mousqueton et lanière, lui ont été enlevés malgré ses protestations. Malgré sa demande, aucun reçu du matériel saisi ne lui a été remis ». (Rapport du 27 août 1944)

Mais les gendarmes sont exposés sur le terrain.

« Le jour des combats de Fouesnant, le 11 août 1944, les militaires de la brigade ont participé aux services de liaison, de barrages de routes, d'observation et d'extinction des incendies dans le bourg et les fermes environnantes. S'étant mis à la disposition du capitaine Bédéric, commandant la 7<sup>e</sup> Compagnie des F.F.I. de Quimper, ils avaient dû, faute d'armement, se contenter de ce rôle de second plan mais il n'est pas moins vrai, qu'ils ont tous été pris plusieurs fois, en assurant leur mission, sous le feu de l'ennemi.

D'autre part, une dizaine de jours avant le départ de Fouesnant et de Bénodet des troupes allemandes, des renseignements précis étaient journallement envoyés à la 7<sup>e</sup> Compagnie des F.F.I. stationnée à Kéradenec, en Ergué-Armel, et aux B.S.M. à Quimper, commandé par le capitaine Bargain, lequel était en relation avec la brigade, depuis le début de l'année 1944. »

La brigade perdra encore du matériel les jours suivants :

Le 12 août 1944, trois casques en acier dur et deux casques protecteurs motocyclistes ont été remis pour le combat de Fouesnant, à la 6<sup>e</sup> compagnie des F.F.I. de Quimper. Ce matériel a dû être perdu au cours d'opérations militaires ultérieures et de ce fait, n'a pu être récupéré.

En plus les objets suivants ont été emportés par le gendarme Bourveau, affecté définitivement à la Légion d'Alsace-Lorraine : 10 fausses cartouches, un appareil normal de protection modèle 1931, 9 cartouches, un pistolet automatique, une baïonnette avec fourreau, 6 chargeurs, un paquet de pansements. » (Rapport du 26 octobre 1944)

## **Août 1944 : Les Fouesnantais et la Libération**

Une synthèse du 9 août au 8 septembre 1944 est fort intéressante, c'est la première parole libre des gendarmes depuis l'Occupation. Si les communiqués journaliers étaient souvent laconiques jusqu'en août 1944, les rapports qui seront établis à la Libération sont bien plus diserts et permettent alors de comprendre l'état d'esprit des gendarmes et de la population.

Reprenons les **termes exacts du rapport dressé le 8 septembre 1944** par le chef Le Roux.

### **« Activités diverses :**

**Suspects** (autochtones) : une personne est internée, soupçonnée d'avoir fait tuer une Française par des militaires allemands le jour de leur départ de Fouesnant.

**Propagande**: le parti communiste semble assez actif dans les rangs des F. T .P .F . stationnés sur le territoire de la circonscription.

Aucun parti d'inspiration anti-nationale n'est signalé, à part quelques éléments du Parti national breton qui ne déploient aucune activité en ce moment et qui sont au contraire très calmes.

**Mouvements de jeunesse:** la grosse majorité des jeunes est éprise (sic) d'un élan patriotique et une grande partie est enrôlée dans les groupements de résistance.



*Gamins de Beg-Meil à la Libération*

### **Attitude de la population**

En général la population est satisfaite d'être délivrée de l'emprise allemande; cependant quelques paysans et quelques commerçants ayant fait du trafic avec les Allemands sont plutôt penauds et n'osent dire leur façon de penser.

### **Comportement sur le plan national**

La très grosse majorité de la population accueille avec satisfaction le gouvernement de la République française, mais redoute que le pays retombe dans l'anarchie politique d'avant-guerre. En général les militaires français sont bien accueillis par la population, à part quelques éléments des F. T. P. F qui sont au contraire détestés. Quant à la situation économique et sociale, la population ouvrière se réjouit de la baisse du coût de la vie et de la réapparition du pain, qui a fait défaut dans la circonscription pendant plusieurs mois et dont elle ne pouvait se procurer au marché noir.

Etrangers: Très peu d'étrangers dans la circonscription. Rien à leur reprocher.

### **Comportement sur le plan international**

Toute la population en général est remplie d'admiration pour les puissances alliées et se demande pourquoi les puissances ennemies s'obstinent à leur résister. Les armées alliées sont acclamées à leur passage ; toutefois beaucoup de gens reprochent aux Américains d'être trop cléments à l'égard des prisonniers allemands et d'ignorer les souffrances du peuple pendant l'Occupation. Quant à l'évolution de la situation militaire tout le monde est satisfait.

### **Attitude des militaires**

Seuls les éléments des F. T .P .F sont stationnés dans la circonscription. Leur conduite est en général assez bonne et semble évoluer favorablement. Les quelques soldats des F.F.I qui se trouvent actuellement en permission dans les différentes communes de la circonscription ont le moral élevé: ils sont disciplinés et jouissent de la considération et de l'estime de la population.

### **Situation économique et sociale**

**Ravitaillement:** Le ravitaillement de la population va en s'améliorant et est à peu près normal, sauf en ce qui concerne certaines denrées, telles que l'huile de table, le sucre, etc. Pas de stockage, de spéculations ni de trafics illicites à signaler.

**Agriculture:** La récolte a été assez satisfaisante en ce qui concerne le blé, le seigle et l'orge ; très florissante en pommes à cidre. Aucune industrie alimentaire dans la circonscription. L'élevage y est peu développé. En ce qui concerne le matériel aratoire, les agriculteurs éprouvent de grosses difficultés pour les réparations et le remplacement de ce matériel. Aucune calamité, à part l'incendie du fourrage dans quatre fermes à la suite d'événements de guerre.

**Commerce:** Se fait sur le plan local seulement, sauf en ce qui concerne les fruits dont la plus grande partie est dirigée sur Quimper.

**Industrie:** aucune industrie

**Activités professionnelles** quelques ouvriers précédemment employés au service des Allemands sont actuellement au chômage.

**Salubrité publique:** en général satisfaisante, ni épidémies ni épizooties.

### **Sécurité générale**

Le calme règne dans la circonscription.

**Criminalité:** aucun crime depuis le début du mois d'août 1944, c'est-à-dire depuis le départ des Allemands. Aucune affaire importante dans le mois; la sécurité publique n'est pas menacée.

Evénements graves: néant ».

Mais la fin de l'Occupation est hélas marquée par de graves accidents : les explosions de mines ou d'obus tuent.

« Le 25 août 1944, vers 18h20, **un accident occasionné par l'explosion d'un obus, a eu lieu à la Cale de Bénodet.**

Un aspirant ingénieur allemand, prisonnier, a été tué par un éclat au coeur.

Quatre soldats des F.T.P.F., stationnés à Bénodet, un soldat des F.F.I., détaché à la garde des prisonniers, et quatre marins allemands ont été blessés. Ils ont été dirigés, après avoir reçu les premiers soins par les docteurs Jacq, Abbadie et Henriot, sur l'hôpital à Quimper

D'après les renseignements recueillis au cours de l'enquête, il semble que cet accident est dû à la maladresse ou à l'inattention d'un des manipulateurs, un marin allemand. »

### **Rapport sur trois accidents mortels occasionnés par l'explosion d'une mine.**

« Le 3 septembre 1944, vers quinze heures, trois accidents mortels, occasionnés par l'explosion d'une mine, se sont produits dans un champ dépendant de la ferme de Kerleven en La Forêt-Fouesnant. Trois jeunes gens, les nommés Galloudec André né le 22 juin 1929 à La Forêt-Fouesnant, demeurant au Mesmeur, même commune, Laurent Marcel né le 12 août 1928 à La Forêt-Fouesnant, demeurant à Locamand en La Forêt-Fouesnant, Cosquerie Jean, né le 25 août 1928 à la Forêt-Fouesnant, demeurant à Kerancludic, même commune, en sont les victimes. Les deux premiers ont été tués sur le coup, quant au troisième, après avoir été dirigé sur la clinique du docteur Bodolec à Quimper, il a expiré le même jour vers 23h45.

Des renseignements recueillis, il résulte que ces accidents sont dus à l'imprudence des victimes qui, pour un motif ignoré, sont allés désamorcer des mines. »

Le 19 octobre 1944, les gendarmes sont chargés de dresser **l'état des chevaux abandonnés par l'armée allemande** dans la circonscription de la brigade.

« Récupération des chevaux abandonnés par l'armée allemande chevaux non immatriculés

- Nom de la personne qui détient l'animal : Bourbigot Yves, Bénodet  
Caractéristiques de l'animal: cheval de 7 à 8 ans, taille 1m60, baie, liste en tête

Motif de la détention de l'animal (provenance) : F.F.I. de Pluguffan, à titre de prêt.

- Nom de la personne qui détient l'animal: Berrou Jean, Le Perguet en Bénodet

Caractéristiques de l'animal: cheval de 9 à 10 ans, gris pommelé, taille 1m68

Motif de la détention de l'animal (provenance) : F.F.I. Compagnie Bernez-Cambo, Bénodet.

- Nom de la personne qui détient l'animal: Hyppolite, Le Trez, Bénodet



Caractéristiques de l'animal : cheval, 9 à 10 ans, taille 1m58, baie brûlé, liste en tête  
Motif de la détention de l'animal (provenance) : F.F.I. Pluguffan à titre de prêt.

- Nom de la personne qui détient l'animal : Riou François, Borlogot en Fouesnant  
Caractéristiques de l'animal: cheval 16 ans environ, taille 1m40 environ (cheval russe) genre, selle, robe noire

Motif de la détention de l'animal (provenance) : F.F.I. Bénodet à titre de prêt.

### **Vie matérielle à la brigade**

L'entretien des bâtiments de la gendarmerie a été négligé pendant les années de guerre.  
« **Etat des réparations** et améliorations à effectuer au casernement pour l'année 1945 par ordre d'urgence (rapport du 19 octobre 1944):

- révision de la toiture et de la poterie des cheminées
- placement d'un siège à cuvette en céramique dans les W.C. (femmes) - vidange de la fosse
- ramonage des cheminées
- location des extincteurs.
- révision de l'installation électrique
- placement d'un compteur au bureau
- transformation d'une fenêtre en porte (garage)
- badigeonnage façade, peintures persiennes et portes. »



*La gendarmerie de Fouesnant*

## **Le moral des gendarmes de Fouesnant à la fin de la guerre.**

Ce rapport en date du 14 mars 1945 dressé par le chef Le Roux en dit long sur les tensions internes à l'institution, et laisse paraître parfois de la lassitude et du découragement. Les nerfs tombent, les langues se délient, mais le dévouement des hommes est intact.

### **« Etat d'esprit des sous-officiers, appréciation d'ensemble**

« Assez bon dans l'ensemble malgré les oublis et les injustices flagrantes. Les bons éléments ayant lutté pendant quatre ans contre le boche se demandent si leurs efforts n'ont pas été vains. Ils se demandent, avec juste raison, s'ils ont été oubliés volontairement à la parution du tableau d'avancement. Bien notés, très zélés, ayant été pendant l'Occupation à contrecarrer les desseins de l'ennemi, plus qu'à punir les collaborateurs à la Libération, ils se demandent s'ils n'auraient pas mieux valu "COLLABORER"<sup>4</sup>. En effet le personnel n'est pas aveugle et à chaque parution de l'ordre du jour de la Légion, il réalise que la justice et l'impartialité dans notre Arme, ne sont plus que de vains mots.

**Carrière:** L'avancement dans notre arme est lent, et rares sont les éléments PROPRES à avoir eu satisfaction depuis la Libération. Cet état de choses influe dans un sens contraire à la bonne harmonie et discipline dont pouvait s'enorgueillir la Gendarmerie. La tâche du gendarme devient de plus en plus ardue. Plus il fournit, plus il lui est demandé, aussi le personnel est fatigué moralement et physiquement.

### **Vie matérielle**

- Solde: la revalorisation des soldes depuis le 1er août a produit sur le personnel une très heureuse impression.

- Bicyclettes: le personnel demande à ce que les machines soient fournies par l'Etat. La prime d'entretien est dérisoire.

- Machines à écrire: on conçoit mal que les machines ne soient pas fournies gratuitement. Un minimum de deux ou trois par poste, selon l'importance, serait nécessaire. Si le gendarme n'est pas tenu d'acheter une machine, il est tenu de faire son travail, qui est au moins quadruplé depuis la déclaration de guerre. La majeure partie des procès-verbaux se faisant en quatre et cinq expéditions, on se demande comment, dans certaines brigades, font les gendarmes pour "être à jour".

- Compte-courant : l'obligation de se faire ouvrir un C.C.P. n'a pas été accueilli favorablement par le personnel. Ce procédé apporte un retard considérable dans la perception de la solde.

- Habillement: laisse beaucoup à désirer et il faut beaucoup d'ingéniosité pour être « propres ».

- Alimentation : va en s'améliorant. Le ravitaillement en bois de chauffage est très difficile.

**4** Ecrit ainsi en majuscule dans le rapport, comme le mot « Propre » dans le paragraphe suivant, et le mot « Justice » à la page suivante.

- Logement: les sommes allouées chaque année pour les réparations et les améliorations sont nettement insuffisantes. Il serait souhaitable, c'est d'ailleurs une question d'hygiène élémentaire, que chaque brigade soit dotée d'un appareil de bain-douche.

### **Vie dans la société et rapport avec les autorités**

Le gendarme jouit de l'estime et de la considération de la population sans distinction de partis. On admire dans tous les milieux de la société le patriotisme et le tact avec lequel il a accompli les missions délicates pendant l'occupation. On admire encore, à l'heure actuelle, l'esprit de justice et de partialité, qu'il apporte pour la protection des bons Français et dans la répression des actes de collaboration.

Les rapports avec les autorités sont bons. Il est néanmoins, plus que jamais, nécessaire d'avoir du tact et du doigté pour ne pas froisser les susceptibilités en raison du nombre de partis politiques.

### **Evénements importants**

- d'ordre intérieur : la sûreté intérieure n'est pas menacée. La criminalité est en régression. Le général de Gaulle est admiré dans tous les partis politiques. Pas de troubles ni de désordres politiques en perspective.

- d'ordre extérieur : les événements d'ordre extérieur intéressent tout le personnel qui, à part quelques exceptions, souhaite d'aller en occupation.

### **Répercussion de l'état d'esprit sur la discipline et la tenue.**

- Sous-officiers : malgré les injustices flagrantes, le personnel reste discipliné. Il a sa conscience pour lui. Il produit des efforts soutenus sans récrimination. Il demande seulement que les chefs le reconnaissent. En un mot, il demande la JUSTICE.

- Tenue: malgré l'insuffisance de vêtements, le gendarme se présente d'une manière assez convenable. Il serait souhaitable cependant que dans ce domaine, le Gouvernement se montre un peu plus généreux.

- Récompenses accordées: très peu pour les méritants...

-Sanctions diverses: l'épuration des galeux est souhaitée impatiemment par tous.

### **Action du commandement:**

- Mesures prises pour maintenir et exalter le moral du personnel pratiquement nulles. Plus que jamais les chefs doivent ou devraient prendre contact avec leurs subordonnés. Ils apprendraient, par des contacts fréquents et bienveillants, ce que pense le gendarme.

- Mesures proposées: fourniture de bicyclettes, fourniture de deux ou trois machines à écrire par poste, amélioration de l'habillement, fournitures plus larges de matériel de bureau, attribution de la médaille militaire à tout le personnel au moins, et sans distinction à ceux réunissant quinze années de service et justifiant d'une bonne conduite.

Conclusion: le 1er trimestre 1945 n'a pas apporté d'améliorations sensibles dans le maintien du moral du personnel. Les brimés attendent toujours la compréhension et une justice plus équitable. C'est à cette seule condition qu'on évitera la catastrophe. »

*N.D.L.R. : Ces rapports étonneront certainement les témoins de l'époque, qui peuvent légitimement se demander s'ils ont vécu les mêmes événements que les gendarmes. Nous ne citerons qu'un exemple, celui de l'avion anglais abattu au large de Beg Meil, et des obsèques de son équipage (sans rescapés) qui furent suivies par une foule considérable, à 100 mètres de la gendarmerie! Mais ceci est une autre histoire, que vous trouverez peut-être dans un prochain bulletin.*